

L'IMAD accusée de ne pas avoir assez protégé ses employés

Canicule Le SSP reproche à l'institution d'avoir mal géré les fortes chaleurs.

Surcharge de travail, pauses raccourcies, kilomètres à vélo: la canicule a été dure à vivre pour certains employés de l'Institution de maintien à domicile (IMAD). Après avoir récolté nombre de témoignages, le Syndicat des services publics (SSP) a porté plainte auprès de l'Office cantonal de l'inspection des relations du travail (Ocirt).

Le SSP reproche à l'institution de tarder à mettre en place un concept formel de Mesures de sécurité et de protection de la santé au travail (MSST). Il dit avoir prévenu la régie puis le Canton dès 2023. Or, les récentes canicules ont, selon le syndicat, montré les limites du système.

«Le plan canicule a demandé beaucoup de travail supplémentaire, raconte Léa*, aide à domicile. Il a fallu aller régulièrement chez les aînés pour remonter leurs stores, aérer, les encourager à boire. Or, tout ce travail n'est pas compté dans notre planning. Alors que les listes de personnes à contacter sont connues quatorze jours à l'avance.»

On décrit ainsi des employés stressés, des temps de pauses grignotés, des malaises. «On se retrouve à devoir faire des trajets à vélo, à grimper dans des immeubles sans ascenseur, sans avoir de temps de repos supplémentaire», regrette Léa. Des employés décrivent aussi certaines salles de pause étouffantes. «Dans certains bureaux aussi, la chaleur est intenable», précise une employée, indiquant que les températures sont parfois montées jusqu'à 34 degrés.

Secrétaire syndical au SSP, Quentin Stauffer indique qu'une plainte a été déposée auprès de l'Ocirt pour violation de la loi sur le travail. «Le personnel à temps partiel travaille sans relâche, sans bénéficier de semaines de récupération. Beaucoup sont épuisés par des horaires irréguliers, sans aménagement adapté.»

Les aides à domicile ont eu fort à faire cet été, touché par deux vagues de chaleur. Plus de 14'000 appels préventifs, près de 200 visites supplémentaires à domicile et cinq hospitalisations ont été effectuées, indiquait un récent communiqué.

Contacté, l'IMAD réfute les accusations du SSP et assure disposer d'un concept MSST. L'institution précise qu'un dispositif canicule est dédié à ses employés. Les prestations non essentielles, comme le repassage, ont été par exemple suspendues durant les chaleurs d'août. «Les plannings sont ajustés aux besoins des patients pour garantir des conditions de travail adaptées et des temps de pause plus réguliers», assure l'IMAD.

Qui a, dit-elle, aussi insisté sur la prévention à l'interne. Quid des locaux? Ceux très exposés à la chaleur ont pu bénéficier de climatiseurs. Une procédure de «gestion du confort thermique est en cours de finalisation», précise l'IMAD.

Début 2025, l'élaboration d'un plan d'action «travail, soleil et chaleur» a été lancée, en conformité avec les recommandations du Secrétariat d'Etat à l'économie. Un premier plan sera tiré cet automne pour l'étendre à toute l'institution.

CHLOE BETHURENS

* Prénom d'emprunt